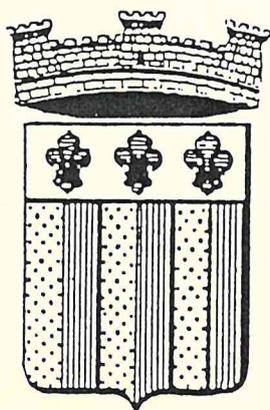
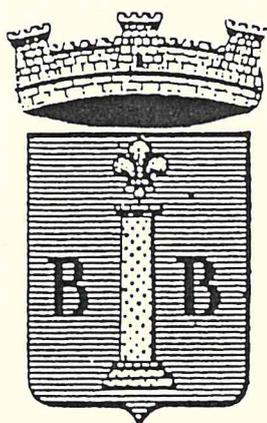


Société d'Etudes du Patrimoine du Nord Ouest Varois

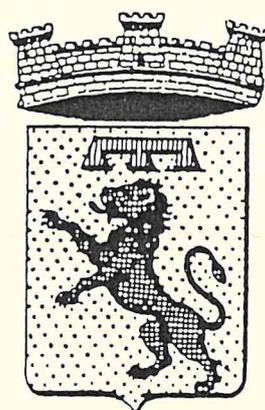
Cantons de



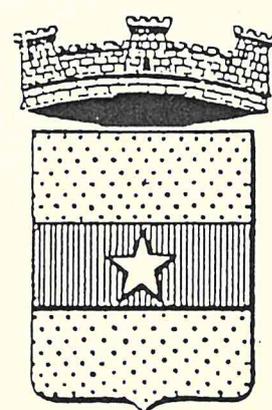
St Maximin



Barjols



Rians



Tavernes



BULLETIN N° 16

Automne 2002

ISSN : 1247 - 5394

Insurrection de 1851 à ARTIGUES

Lettre du juge de Paix de Rians à Mr le Conseiller, datée du 2 01 1852.

Aucun acte d'insurrection à Artigues.

Cependant, il existe aussi dans son sein une certaine quantité de cette classe verreuse de la société qui se serait probablement insurgée si ses frères et amis de Rians eussent donné l'exemple du mouvement.

La population de ce pays est d'un caractère paisible.

Il a fallu que **Roustan, Trouche, Daumas**, aîné, vinsent (de Rians), y propager leurs doctrines incendiaires.

Membres de la Société Secrète :

Magne César, exalté.
Finaud, fils d'Honoré, mauvais.
Payan Marius.
Beaudun François.
Maurel Antoine.
Durand François.
Verne Laurent.
Martin Adolphe.

Note concernant Magne César :

C'est **Trouche** dit "**Provençal**" qui l'a reçu comme membre de la Société Secrète et qui l'a endoctriné, en lui faisant entrevoir que bientôt, lorsque la "**Rouge**" aurait le dessus, il y aurait une diminution de l'impôt, une diminution des membres du clergé, des fonctionnaires, etc . . .

Il lui fut adjoint de marcher au premier signal s'il ne voulait pas être fusillé.

Il a entendu plusieurs fois proférer dans la "chambrée" de Rians, des menaces contre les "**Blancs**" que l'on qualifiait de "**Fioli**". (difficile à lire)

(Renseignements relevés aux Archives Départementales de Draguignan par P. et R. Camart.)